

FORMATION TUTEUR



PUBLIC : Salarié d'une entreprise qui emploie des alternants, étant volontaire à la fonction de « tuteur »



DURÉE : ½ journée



EFFECTIF MAX. : 10



RÉFÉRENCE : 5.3.03



OBJECTIFS :

L'apprenant à l'issue de cette formation doit être capable de :

- Identifier les missions du tuteur
- Favoriser l'intégration et l'accompagnement de l'alternant dans l'acquisition des savoirs
- Reporter les acquis d'apprentissage



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Exposition des savoirs théoriques, échanges autour des pratiques, travaux de groupe, mises en situation



PRÉREQUIS :

- 2 ans d'expériences minimum dans une qualification visée par l'apprenant.



MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluation diagnostique et formative
- Validation via une attestation de fin de formation



INFORMATION & INSCRIPTION :

- demandedeformation@ofcbtp.com
- 02 99 49 08 84

TARIF : nous consulter



PERSONNES FORMÉES : à venir

TAUX DE SATISFACTION : à venir



PROGRAMME

Identifier le rôle de tuteur

- Identifier les missions du tuteur
- Identifier les partenaires pédagogiques et connaître leurs engagements
- Entretenir des relations positives avec les partenaires

Favoriser l'intégration de l'alternant

- Accueillir de manière optimale l'alternant
- Comprendre les besoins de son collaborateur - Clarifier les attentes respectives de chacun
- Définir le cadre de la relation « tuteur- alternant »

Accompagner l'alternant

- Déterminer les savoirs à transmettre
- S'adapter à la progression des apprentissages - Favoriser l'autonomie des alternants
- Repérer les axes d'amélioration

Suivre l'alternant

- Distinguer les différents critères d'acquisition des compétences
- Réaliser des entretiens de suivi
- Compléter des supports de suivi